

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 36 (1928)
Heft: 11

Artikel: Panégyriques et pamphlets
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-28487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANÉGYRIQUES ET PAMPHLETS

Notre excellent collaborateur M. Burmeister a bien voulu nous communiquer les pièces qu'on lira plus bas. Nous l'en remercions vivement.

Ces documents datent des années 1799, 1800 et 1801. Ils montrent l'extrême vivacité des luttes politiques de l'époque. Il ne faut pas chercher dans ces critiques ou railleries acerbes des modèles de poésie. Leurs auteurs n'en avaient cure. Pleins de ressentiment contre les auteurs et les chefs de la Révolution, et contre les magistrats les plus avancés du nouveau régime, ils exhalaient à leur sujet tout leur mécontentement et même leur colère — et cela parfois d'une manière grossière et rebutante — sans se préoccuper beaucoup des formes littéraires. Ces pamphlets n'en présentent pas moins un intérêt historique parce qu'ils reflètent les sentiments des nombreux Vaudois qui, jusqu'à la fin de 1802, regrettèrent l'ancien régime.

Les trois premiers documents sont relatifs à l'année 1799 où la Suisse fut le théâtre de la guerre contre la seconde coalition. La défaite des Français à Zurich, le 4 juin, fit espérer au parti aristocratique la restauration de l'ancienne Confédération. Si les critiques adressées aux patriotes sont outrées et injustes, les panégyriques des hommes de l'ancien régime le sont aussi.

ACROSTICHES

I

Au sujet de l'archiduc Charles d'Autriche, chef des troupes autrichiennes qui, soutenues par les Russes, remportè-

rent la victoire lors de la première bataille de Zurich, le 26 septembre 1799.

Ce héros adoré du peuple et du soldat,
Humain dans la victoire, intrépide au combat,
Au courage bouillant de l'indomptable *Achille*,
Réunit de *César* l'âme fière et tranquille,
L'heureuse Suisse en lui voit son libérateur,
Et la France, bientôt, lui devra son bonheur.

II

Au sujet du général Hotz, Zurichois, un des meilleurs officiers de la coalition et qui tomba au cours d'une reconnaissance, près de la Linth, le 25 septembre 1799 :

*Helvétien ! c'est lui qui brisera tes fers ;
On voit à son aspect, de ton sol disparaître
Tous les crimes ensemble, et leurs auteurs pervers.
Zurich, applaudis-toi !... Zurich tu l'as vu naître.*

III

Au sujet de l'avoyer Steiger qui, en 1799, attendait à l'étranger les victoires de la coalition sur la France pour rentrer à Berne et présider à la restauration de l'ancien régime :

Son funeste départ présagea nos malheurs ;
Toute la Suisse en deuil l'honora de ses pleurs.
Estimé, révééré comme un Dieu tutélaire,
Il était des cantons et l'idole et le père.
Graces au ciel ! enfin nous allons le revoir,
Un illustre héros nous en donne l'espoir.
En hâte, puisse-t-il, au gré de notre envie
Ramener pour jamais la paix en Helvétie.

Les trois documents qui suivent sont des critiques violentes et même grossières contre Laharpe et les patriotes vaudois du parti révolutionnaire avancé ou « jacobin ».

Les deux premiers furent écrits après la chute de Laharpe, à la suite du Coup d'Etat du 7 janvier 1800. Le troisième, qui est aussi le plus grossier, parut après le Coup d'Etat du 27 octobre 1801 qui eut pour conséquence la chute des unitaires, et l'arrivée au pouvoir du parti fédéraliste et du landammann Aloïs Reding. Les révolutionnaires avancés ou « jacobins » vaudois furent complètement éloignés du gouvernement central au moment où le parti aristocratique faisait circuler avec succès dans le Pays de Vaud des pétitions demandant le retour au canton de Berne.

I

De nos jours, un vil avocat
Couvert d'une sanglante boue
Saisit le timon d'un Etat
En s'élançant droit à la roue.
Voyés ses criminels efforts
Pour ensanglanter son écharpe
Mais calmés-vous ombres des morts
La Suisse foule au pied la Harpe.

En horreur à tous les païs,
L'infâme va traîner sa vie
Dans le remord et le mépris,
Gorgé du sang de sa patrie.
Pour peindre un brigand directeur,
Désormais on peindra la Harpe
Et pour punir un malfaiteur,
On lui donnera son écharpe.

Digne favori de Rewbel ¹,
Sans honneur, sans délicatesse,
Aussi féroce, aussi cruel,
Il en a toute la bassesse.

¹ Membre du Directoire français.

Pour deux bourreaux de leurs païs,
Prenez Rewbel, prenez la Harpe
Comment se sont-ils enrichis ?
Ce n'est qu'en jouant de la Harpe.

II

Avis au public.

Une bête qu'on nomme harpie
Qui dévora l'Helvétien
A fui de la ménagerie
Où l'on voit plus d'un Jacobin.
Armez-vous, prêtez-nous main forte,
Je vais vous donner son portrait ;
Ne craignez rien, sa seule escorte
C'est le remord et le forfait.

C'est à ses cornes menaçantes
Qu'on reconnaît cet animal ;
Ses griffes, toujours dégoûtantes
Sont l'instrument le plus fatal.
Sa tête est des plus monstrueuse,
D'elle sont sortis tous nos maux ;
Et sa queue longue et tortueuse
Engendra les plus grands fléaux.

Même animal parut en France ;
De ce pays fit un cercueil,
Et tout, excepté l'ignorance,
Fut couvert de larmes de deuil.

Un autre parut en Russie.
On l'en chassa ; pour se venger,
Le monstre vint en Helvétie
Pour tout détruire et saccager.

Pour l'attirer, prenez l'image
Des lions, mais surtout des ours,
Et vous verrez bientôt sa rage

Surpasser celle des vautours.
Sans cesse donnez-lui la chasse ;
S'il vient à tromper votre effort,
Qu'un jugement par contumace
Condamne ce monstre à la mort.

III

Que dites-vous de la nouvelle ?
Disait Leresche à son voisin.
La colère du peuple est telle
Qu'elle pourrait aller bien loin.

Ma foi, je dis que la Séquelle
De nos citoyens jacobins
Est au bout de sa kirielle
Et qu'elle a perdu son latin.

La fameuse Diète helvétique
Est enfin réduite au trépas ;
Les patriotes ont la colique,
On dit qu'ils ne guériront pas.
Quelle humiliante disgrâce
Pour nos municipalités
Car on renvoie dans la crasse
Leurs élus et leurs députés.

Muret ¹, Secretan ², Lafléchère ³,
Fayod ⁴, Pidoux ⁵ et Duveluz ⁶,
Allez coucher sur la litière
Vous avez eu la pèle au cul.

¹ Jules Muret, ex-membre du Sénat et du Conseil législatif.

² Louis Secretan, ex-membre du Grand Conseil helvétique.

³ Urbain Lafléchère, de Nyon, ex-membre du Sénat.

⁴ Jean-François Fayod, de Bex, ex-membre de la Diète helvétique qui venait d'être dissoute.

⁵ Aug. Pidou, ex-membre de la Diète helvétique.

⁶ Duveluz, le très zélé sous-préfet de Moudon.

Que les coquins de votre sorte
Soient tous bannis du genre humain.
Désormais, qu'on ferme la porte
Au nez de tous les jacobins.

Plusieurs avocats et ministres,
Boutiquiers, notaires, toxons,
Sont inscrits sur le grand registre
Des escrocs, filoux et fripons.

Et parmi cette rapsaudie,
Je crois qu'on n'oubliera pas
La plus fétide vilenie
Mandrot¹, Rouge² et l'Avoca-ca³.

Que fera-t-on de cette engeance ?
Dit Leresche à son voisin.

Faut leur cracher au nez, je pense,
Ou bien les fustiger soudain.

Parbleu, leur dit ma ménagère,
Il vaut bien mieux voir ces coquins
Conduits sous un autre hémisphère,
Pour peupler avec des putains.

¹ Claude Mandrot, membre du Tribunal de Morges, un des chefs des *Bourla-Papey*.

² Georges Rouge fut un patriote zélé. Il fit partie du Comité de Réunion en 1798.

³ Jean-Jaques Cart, Dr en droit, ex-membre du Sénat et du Conseil législatif.